

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3886 - Vendredi 21 Mai 2021 - Prix : 200 Fc

ASSASSINAT À NZAOUZÉ :

Le suspect est passé aux aveux



Abdoulanziz Saïd Ali, principal suspect dans l'assassinat d'Ahamada Msaidie à Ndzaouze, a avoué les faits qui lui sont reprochés. Le parquet de Moroni a fourni plus de détails sur cette affaire criminelle.

Abdoulanziz Saïd Ali, natif de Kouwa ya Mboudé, meurtrier présumé d'Ahamada Msaidie, un paysan de Ndzaouze ya Mitsamiouli, est passé aux aveux, pendant sa garde à vue à la gendarmerie nationale. Après 24 heures passées à la brigade de recherches de Moroni, le principal suspect de 27 ans a avoué avoir tué le quinquagénaire dans son champ à Ndzaouze. Abdoulanziz Saïd Ali aurait confié aux enquêteurs

avoir tué Ahamada Msaidie suite à « une bagarre qui a mal tourné ».

Marié et résident à Moroni, il était de passage à Kouwa son village pour rendre visite à la famille quand il a décidé d'aller pêcher au bord de la mer, à quelques encablures de là. Sur son chemin, il a croisé celui qui sera sa victime. Ahamada Msaidie l'aurait accusé d'être un « voleur de cabris ». Une altercation s'en serait ensuivie, avant de lui trancher la tête. Au cours de la bagarre Abdoulanziz s'est fait blesser et des traces de sang retrouvés sur les habits qu'il portait au moment du crime, malgré le fait qu'il ait pris le soin de se baigner à la mer avant de rentrer chez lui.

LIRE SUITE PAGE 3

35ÈME CONSEIL DES MINISTRES DE LA COI

**Plus de perspectives
pour une COI moderne**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Mai 2021

Lever du soleil:

06h 18mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 05mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



SOMMET-ECONOMIE AFRICAINE

Jusqu'à 285 milliards de dollars de financement supplémentaire pour toute l'Afrique

Le président français, Emmanuel Macron a réuni à Paris mardi plusieurs dirigeants africains et européens, dans le cadre du sommet sur le financement des économies africaines. Objectif : aider les pays d'Afrique à s'extraire du piège de la dette et financer leur développement futur.

La pandémie de Covid-19 n'a épargné aucun secteur ni aucun pays. L'économie mondiale est fortement impactée. L'Afrique est gravement touchée et a connu une récession sans précédent en 2020. Pour rehausser la courbe, le Fonds monétaire international (FMI) estime jusqu'à 285 milliards de dollars de financement supplémentaire sur la période 2021-2025 pour l'ensemble du continent dont la moitié aux pays à faible revenu. Le constat est que « sans action collective, le financement et les objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'agenda 2063 de l'Union africaine seront compromis ».

Pour y contribuer, la France a abrité le 18 mai dernier le sommet sur le financement des économies africaines car elles « ne possèdent ni des capacités suffisantes ni d'instruments similaires » pour relancer les leur. Conscient de cela, les dirigeants du monde entier disent qu'ils ne peuvent pas se permettre de laisser cela de côté.

« Nous, les dirigeants participant au Sommet, en présence d'organisations internationales, avons la responsabilité d'agir ensemble et de combattre la grande divergence qui est en train d'apparaître entre les pays et au sein de chaque pays. Cela nécessite d'agir collectivement pour mettre en place un plan de soutien financier très substantiel visant à donner une impulsion indispensable à l'économie de ces pays et à apporter les moyens d'investir pour un avenir meilleur. Nous ambitionnons de répondre aux besoins de financement immédiats, d'améliorer la capacité des gouvernements africains à soutenir une relance économique vigoureuse et durable, et de renforcer le secteur privé africain, dont le dynamisme représente un facteur de croissance à long terme pour le continent », peut-on lire dans la déclaration commune des dirigeants.

Ainsi, ensemble ils estiment que « dans l'immédiat, la priorité absolue est de vaincre la pandémie ». « Nous reconnaissons le rôle d'une immunisation à grande échelle contre la Covid-19 en tant que bien public mondial et nous unissons nos efforts pour veiller à un accès équitable en Afrique à des vaccins, des traitements et des moyens de diagnostic sûrs et abordables grâce au dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19 (Accélérateur ACT) et à sa facilité COVAX, ainsi qu'à l'initiative AVATT de l'Union africaine », pour-



suivent les dirigeants.

Ensemble ils doivent s'appuyer sur le système financier international pour créer l'espace budgétaire nécessaire aux économies africaines. « Nous appelons à rapidement décider d'une allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI d'un montant sans précédent, qui devrait atteindre 650 milliards de dollars, dont près de 33 milliards destinés à augmenter les avoirs de réserve des pays africains, et à la mettre en œuvre dans les meilleurs délais, et nous demandons aux pays d'utiliser ces nouvelles ressources d'une manière transparente et efficace », insistent-ils.

Pour atteindre les objectifs escomptés, les dirigeants mondiaux sont déterminés « à amplifier considérablement son impact en Afrique en étudiant le prêt de DTS à titre volontaire par l'intermédiaire du Fonds

fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI, et en envisageant avec le FMI, la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement (BMD) diverses options supplémentaires pour prêter des DTS en vue de soutenir la relance verte, résiliente et inclusive des membres du FMI, au sortir de la pandémie, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) ».

Un soutien qui sera appuyé et complété par « l'aide publique au développement (APD), une 20e reconstitution ambitieuse des ressources de l'Association internationale de développement (AID-20), la 16e reconstitution générale des ressources du Fonds africain de développement (FAD-16) en 2022 et la mobilisation de financements concessionnels supplémentaires par le FMI, les banques

et les fonds multilatéraux de développement, ainsi que les organismes bilatéraux de développement ». « Nous demandons aux BMD de mobiliser davantage de financement privé en Afrique en mettant au point et en renforçant les instruments de partage des risques pertinents », suggèrent-ils.

Pour cela, il est sollicité à la BAD et les institutions financières publiques nationales et régionales de « encrer localement, leur capacité à faire émerger davantage de projets de qualité, en particulier pour le climat, la santé, l'éducation, les infrastructures et le secteur privé » indispensable à la réussite de toutes les mesures prises à l'échelle internationale pour financer efficacement les économies africaines.

A.O Yazid

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'IUT et la BIC-Comores signent un partenariat

L'IUT inquiet du sort des étudiants des différents départements. C'est pourquoi la direction de l'institut ne ménage aucun effort en multipliant ses accords de partenariat avec les sociétés publiques et privées, afin de faciliter l'accès au stage de fin d'études et l'insertion dans le monde professionnel. Avec la BIC-Comores et comme ce fut le cas avec d'autres institutions, l'IUT a signé un partenariat favorisant l'accès aux étudiants en GEA.

Dans le souci de faciliter l'insertion des étudiants sortant des différents départements de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) au sein de l'Université des Comores (UDC), la direction diversifie ses partenariats. La signature de la convention entre l'IUT et la BIC-Comores qui a eu lieu mardi dernier est donc la suite logique de cette dynamique mise en place par Ahmed Bacar, directeur général de l'institut. Selon lui, tous ces accords visent à faciliter, inciter et donner accès aux étudiants de

l'IUT vers l'élite. Cette convention « constitue un maillon important dans la réalisation de nos objectifs pédagogiques et dans l'insertion professionnelle des jeunes diplômés surtout du département GEA (Gestion Economique et Administrative) », devait préciser Ahmed Bacar pour qui cet acte « consacre la concrétisation de la volonté sans cesse réaffirmée de renforcer le partenariat avec le monde économique et le secteur privé au profit des étudiants de tous les départements de l'IUT ».

Il faut reconnaître que si l'IUT

s'engage dans cette démarche, c'est dans le but de « faciliter l'accès à des stages pratiques de fin de formation, [...] une chance offerte à eux de pouvoir rapidement s'insérer en milieu professionnel ». « J'ose espérer que l'IUT et la BIC Comores puissent porter l'engagement de lutter contre le chômage des jeunes diplômés », martèle le directeur de l'IUT.

Les deux partenaires s'engagent dans un partenariat au bénéfice des étudiants selon les termes établis sur le document. Gervais Attal, directeur général de la BIC Comores précise à l'issue de cette cérémonie que son institution connaît les besoins des jeunes et estime que « c'est ensemble qu'on peut apporter un vent frais ». « Si nous nous sommes engagés dans ce partenariat, c'est parce que le monde change et vire vers l'excellence. C'est cette excellence que la BIC Comores va valoriser », lance-t-il précisant que les maîtres mots pour atteindre ces objectifs fixés sont « la discipline, l'éducation, le respect et l'engagement ».

Pour que tout puisse se faire dans les bonnes conditions, Gervais Attal dit que « il faut créer les orientations et le guide qu'il faut pour une meilleure insertion professionnelle ».

« La BIC se met à la disposition des citoyens des outils et des formations sur les différents métiers possibles et accessibles pour que tout le monde trouve sa place », insiste celui qui fait de l'excellence son cheval de bataille.

Dans ces perspectives encourageantes, l'Université des Comores fait des pieds et des mains pour rendre l'insertion professionnelle une réalité et ainsi donner toutes les chances d'accéder au marché de l'emploi. « L'information et l'orientation préalable des étudiants, la création d'un environnement facilitant l'accès à l'emploi et leur sensibilisation à l'entrepreneuriat, devienne ainsi des enjeux essentiels », soutient Ibouori Ali Tabibou, président de l'UDC. Pour cela, le chef de l'administration universitaire annonce que l'institution « compte multiplier les initiatives en faveur de l'insertion des jeunes, du développement de l'entrepreneuriat, à travers des actions comme la mise en place d'une journée d'activité, intitulé 'Forum Etudiants-Entreprises' ». Un rendez-vous ouvert à tous ceux qui pourront porter des solutions aux milliers des jeunes sans emploi.

A.O Yazid



ASSASSINAT À NZAOUZÉ :

Le suspect est passé aux aveux

Suite de la page 1

C'était au moyen d'une pierre qu'Abdoulanziz avait fracturé le crane du quinquagénaire, présentant un handicap au bras gauche. Selon le parquet, la plaie mesurait 8cm de long, 2cm de large et 1,5cm de profondeur. La pierre utilisée a été récupérée par les enquêteurs au moment des ratissages sur la scène de crime. Une pièce à conviction qui sera sans

doute utilisé contre le prévenu. Quant à l'égorgeage, la plaie mesure 7cm de diamètre, et 5cm de profondeur. Le couteau utilisé a été également récupéré par les enquêteurs.

Le procureur de la République révèle que c'est grâce à un coup de téléphone entre le numéro de la future victime et celui de son bourreau que les enquêteurs ont pu remonter de fil en aiguille jusqu'à l'auteur présumé. En effet au moment des

échanges houleux, Abdoulanziz avait demandé à Ahamada de contacter sa femme pour s'assurer qu'il n'était pas un voleur de cabris. Le téléphone qu'Abdoulanziz avait laissé à la maison a sonné pendant 7 secondes sans être décroché. « Il a pris soin d'effacer le numéro de la victime de son journal d'appel. Mais les enquêteurs, à partir du téléphone de la victime, sont parvenus à remonter jusqu'à lui », déclare le

parquetier, qui précise que l'assassin était parti se faire soigner la main droite à Douniani ya Mboudé, avant de rentrer chez lui à Kouwa, un village limitrophe.

C'est au soir du samedi 15 mai que le corps d'Ahamada Msaidie a été retrouvé décapité dans un champ à Ndzaouze. Il aurait passé un coup de fil à un proche à qui il aurait demandé le numéro de la police. Un numéro qu'il n'obtiendra jamais, son

« neveu » n'arrivant à le rappeler, probablement parce qu'il était déjà tué. Ses proches ont mobilisé les villageois et organisé des battues. Le corps a été retrouvé près d'un enclos. Dix personnes ont été arrêtées pour le besoin de l'enquête. Elles sont toutes relâchées, excepté le principal suspect.

Andjouza Abouheir

35ÈME CONSEIL DES MINISTRES DE LA COI

Plus de perspectives pour une COI moderne

Le conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien est le rendez-vous décisionnel de l'organisation régionale. Le 35ème conseil s'est tenu en visio-conférence au cours duquel, un nouveau plan de développement stratégique a été élaboré permettant ainsi de fixer un nouveau cap pour les 5 prochaines années.

Le 35ème conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien est ouvert ce jeudi 20 mai en visio-conférence. Ce grand rendez-vous a été marqué par la présence des différents ministres des pays membres sous la présidence de l'Union des Comores avec aux manettes le ministre comorien des Affaires Etrangères, Dhoiher Dhoulkamal. Lors de cette assemblée qui fixe les actions et priorités stratégiques de l'organisation, la France à travers l'Ile de La Réunion va succéder à l'Union des Comores à la présidence du conseil pour l'année à venir de même pour la présidence des Officiers Permanents de Liaison (OPL).

Un plan d'action régional pour le développement de l'économie bleue a été proposé pour adoption. Le secrétariat général a rendu comp-

te de la mise en œuvre du plan de riposte soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) et ont été exposés et passés en revue les projets de la COI dont le MASE (Maritime Security) qui consiste à mettre en œuvre à moyen et long terme la stratégie régionale de lutte contre la piraterie et pour la promotion de la sécurité maritime, le projet Paix et Stabilité, le projet RECOS qui est un projet régional de résilience côtière financé par l'AFD et le FEM pour un montant de 10 millions d'euros, le projet ExPLOI pour l'Expédition plastique Océan Indien et le projet Hydromet qui vise à accroître la résilience régionale par le renforcement des services Météorologique, Hydrologique et Climatologique dans les pays membres de la COI.

A l'ouverture de cette instance décisionnelle, le secrétaire général Vêlayoudoum Marimoutou a rappelé en insistant sur la volonté et l'implication de toutes les couches sociales pour l'avenir d'une COI modernisée, diversifiée et amplifiée que « seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin ». « C'est ensemble, à travers la COI, que nos Etats peuvent construire de nouvelles formes de solidarité, par la mobi-



lité, par l'éducation, par la culture, par les échanges d'expérience, par des positions communes et des actions collectives pour le climat et l'environnement, la santé ou encore la gouvernance maritime », avance-t-il.

Pour assurer l'élan de solidarité entre les pays membres, l'élargissement vers les autres îles de l'Afrique et le resserrement des liens avec les voisins du continent, M. Marimoutou souligne l'importance à accorder à l'élaboration du nouveau plan de développement stratégique de la COI. « Ce document fixera le cap de notre organisation pour les 5 prochaines années ; il devra ouvrir de nouvelles

perspectives, réorienter au besoin nos manières de faire, exprimer la place que nous souhaitons donner à l'Indianocéanie, à notre communauté destin, dans un monde de recomposition, de défis et aussi d'opportunités », soutient-il.

Si des faits ont marqué la structure qui est la COI, le secrétaire général est revenu sur la gestion de la crise sanitaire mondiale. Et selon lui, « la solidarité, la résilience et la proximité » sont les maîtres mots qui ont permis à une gestion adéquate de la pandémie, la connexion du câble internet METISS qui constitue aussi un avancé majeur pour la région, les actions pour la sécurité

maritime et les pêches, la réduction des risques de catastrophes et le climat, la stabilité et la gouvernance, la météorologie, l'environnement ou la culture et le transport, tous réalisés avec les partenaires comme l'UE, l'AFD, la Banque Mondiale et le Japon, constituent une réussite. « Si, en 2020, la pandémie a freiné la mise en œuvre de certaines activités, elle ne nous a donc pas empêché de poser les jalons importants pour une nouvelle génération de projets en phase avec les défis de long terme de la région », conclut-il.

A.O Yazid

SANTÉ :

A la rencontre d'Attoumani Salim, médecin traditionnaliste

A la rencontre d'un médecin traditionnaliste à Mjamawe, la curiosité n'a pas limité les interrogations. Très côtoyés, Attoumani Salim, natif Mjamawe, manipule depuis plus de 30 ans la nature et extrait de remèdes traditionnels pour sauver des vies.

Son champ de prédilection, il traite les patients atteints ou menacés d'AVC. Selon des sources et des enquêtes fiables, cette pratique ressemble à un tour de miracle mais à chaque fois, il réussit. Ces nombreux témoignages confirment que des cas des malades extrêmement désespérés ont vu leur santé améliorée après des séances de massages et quelques régimes alimentai-

res. « La nature est le principal cadre dans lequel l'homme doit épuiser toute source de vie. Il est nécessaire pour moi d'appliquer cette règle d'or.



J'en tire beaucoup de profits sur ce jardin (champ) qui constitue, en quelque sorte, ma biopharmacie », explique Attoumani Salim.

Cet infatigable homme et consultant des personnes souffrantes parfois même venant des grands continents où la médecine est au top, se confie à la nature et donne confiance à cette dernière sur une base simple : ce qui est naturel est bon et bénéfique. « La nature végétale est ce qui façonne la grande biochimie médicale et la pharmacie de la planète », dit-il. Ainsi, ajoute-t-il, « toutes ces activités consistent préalablement à désintoxiquer le corps et à libérer les nerfs afin de permettre le sang à circuler lucidement dans les veines ».

Ce grand homme mieux côtoyé a

un côté un peu hermétique sur certaines questions. Un peu poussé, il pouvait discréditer la médecine moderne. « Je suis un de ses patients. Et je peux vous dire que j'ai eu un changement remarquable sur mon état de santé », témoigne-t-il. Il faut rappeler que dans certains pays de la région, cette médecine est légalisée et ça s'apprend dans des prestigieuses écoles et universités. Un témoin oculaire et maître de la réflexologie de Maoueni, petit village dont est originaire le gouverneur Salami, montre qu'elle est utile surtout dans le milieu sportif notamment dans les stades de football.

Nabil Jaffar

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

Secrétariat général : Signature et de prise de service

Un échange de signatures entre le patron de la Fédération de Football des Comores (Ffc), Saïd Ali Saïd Athoumani et son nouveau secrétaire général, Stephane Aboutoïhi, qui concrétise le contrat, a été paraphé, en présence de la presse, à Moroni le mercredi 19 mai 2021. Le nouveau locataire de la haute instance de la Ffc dispose d'un trimestre pour adresser une lettre de préavis auprès de la société Telma (actuel employeur) pour pouvoir assumer à plein temps pendant quatre ans sa nouvelle responsabilité.

Une somptueuse cérémonie d'échange de signatures entre Saïd Ali Saïd Athoumani, président de la Ffc, et Stephane Aboutoïhi, le nouveau secrétaire général de la même instance, a eu lieu à Moroni-Oasis le mercredi 19 mai 2021. Ce moment fort et émouvant symbolise la prise de fonction officielle du nouveau secrétaire général. Mais avant d'entrer en fonction, Stephane Aboutoïhi, qui exerce encore à la société Telma, en qualité de directeur commercial, doit soit formuler une demande de disponibilité, soit démissionner.

« Stephane Aboutoïhi n'est pas le premier salarié à intégrer la Ffc. J'ai eu à passer à ce stade.



Administrativement, il a trois mois pour déposer une lettre de préavis avant éventuellement de résilier son contrat. Nous travaillerons ensemble pour la durée du mandat de la Ffc. Au nom de l'institution, je lui souhaite bonne chance », déclare le patron de la FFC.

Le contrat qui lie Stéphane et la Fédération Internationale de Football

Association, par le biais de la Ffc, dure quatre ans. Il aura un salaire mensuel, garanti par la haute instance du football mondial (Fifa), administré par Gianni Infantino. Au sein de la Ffc, Stephane Aboutoïhi n'est pas un inconnu. Il y avait exercé au titre de Directeur Technique National.

Conscient que l'union franche fait la force, le nouveau secrétaire général

de la haute instance du football comorien souhaite la collaboration ouverte et honnête de tous les acteurs et sympathisants de la discipline, pour parfaire sa mission, permettre à la Ffc de concrétiser son planning, et rendre plus rayonnant le paysage footballistique du pays.

Gondet Bm

La Gazette des Comores
 Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
 Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
 Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
 Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
 Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
 Chronique Sportive
 B.M. Gondet
 Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
 Responsable commercial
 Mariama Mhoma
 Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
 Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
 Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

en vue de la sélection d'une firme ou d'un cabinet (service de consultants) pour « la mise en place d'une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (African and Indian Ocean Developing Island States, AIODIS).»

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish 2Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant (firme) qui assurera « la mise en place d'une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (African and Indian Ocean Developing Island States, AIODIS) ».

2. La mission du consultant est de : (i) entreprendre une évaluation des besoins du paysage et une cartographie des institutions et des structures de soutien à l'entrepreneuriat, y compris les incubateurs et accélérateurs dans chacun des huit pays AIODIS et leur capacité à répondre à l'orientation de l'économie vers l'économie circulaire; (ii) concevoir une solution intégrée incluant des services d'hébergement pendant 12 mois pour une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en Développement d'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS) ; (iii) élaborer un plan opérationnel clair avec des éléments spécifiques clairs pour établir la plate-forme et exploiter la plateforme pendant 18 mois après sa création.

3. La Commission de l'océan Indien (COI) invite les consultants (firmes ou cabinets) éligibles à manifester leur intérêt afin de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de présélection sont les suivants : • Personne morale légalement constituée et enregistrée; • Au moins 5 ans d'expérience pertinente avec une capacité démontrable à travailler avec des entrepreneurs, des entreprises du secteur

privé, à construire des modèles commerciaux inclusifs et une expertise appliquée dans les domaines du genre, de l'autonomisation économique et des partenariats multisectoriels. • Réseau solide de partenaires dans le domaine de l'entrepreneuriat au sein des Etats de l'AIODIS; • Solide expérience démontrable dans la gestion de programmes d'incubateurs et d'accélérateurs entrepreneuriaux; • Des résultats positifs en termes de déblocage de ressources cofinancées avec les secteurs public et privé; • Expérience en innovation et expérience de travail et / ou présence dans les petits Etats insulaires en développement (PIED), en particulier les pays AIODIS; • Des réseaux solides avec des entreprises du secteur privé opérant dans AIODIS constitueront un avantage. La formation de consortiums est autorisée dans le but de renforcer la qualification pour être informé.

4. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan Indien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y4-c002/>

5. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard le **jeudi 3 juin 2021 16 heures 30 minutes** (heures de Maurice GMT+4) :

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.org et njiva.r@coi-ioc.org

Référence : " (SW2/Y4-C002) establishment of a regional collaborative web platform "

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les dispositions de la clause 3.7 (QC) de la section III des Directives sur la Sélection et l'Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD, des crédits et don de l'AID, édition janvier 2011 révisée en juillet 2014.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 5.